

Malgré les honneurs de la République, le jeune Angolais Aluisio de nouveau menacé d'expulsion à Toulouse

PAR EMMANUEL RIONDÉ
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 29 NOVEMBRE 2018

Scolarisé en France depuis deux ans, Aluisio Quintai est une nouvelle fois menacé d'expulsion. Son solide dossier et les récentes félicitations reçues du ministre de l'éducation nationale ne suffisent pas aux yeux de la préfecture des Bouches-du-Rhône, pour laquelle le jeune homme « *ne justifie pas d'une intégration notable* ».

Acharnement ciblé, cloisonnement administratif confinant à l'absurde ou énième manifestation du caractère intraitable de la « *politique d'accueil* » française ? En fin de semaine dernière, Aluisio Quintai a reçu une nouvelle obligation de quitter le territoire français (OQTF) émise par la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'identité du jeune homme, qui assure être né le 15 novembre 2000 en Angola, est contestée par la police et la justice françaises, qui le tiennent pour Domingos Nguza (nom figurant sur le passeport avec lequel il était arrivé en France en 2015), né selon eux le 5 juin 1995.

Fin août, à la suite de son placement au centre de rétention (CRA) de Cornebarrieu, à Toulouse (Haute-Garonne), nous nous étions intéressés au cas de ce jeune homme accueilli depuis 2016 dans deux familles arlésiennes (*articles à lire ici et là*). Le 29 août, quelques jours après sa remise en liberté, le tribunal administratif de Marseille avait levé son OQTF. Durant l'audience, le jeune homme avait été appelé du nom d'Aluisio Quintai, ce qui semblait indiquer

une reconsideration plus positive de son dossier par les autorités et laissait entrevoir la reconnaissance de son identité revendiquée et donc de sa minorité.



Aluisio Quintai. © DR

Dans la foulée, Aluisio avait repris les cours début septembre au lycée Frédéric Mistral de Nîmes, en classe de première professionnelle géomètre-topographe. Il achèvera dans quelques semaines un premier trimestre, au cours duquel il a une fois encore obtenu d'excellents résultats.

Autant d'avancées piétinées dans ce courrier de la préfecture daté du 15 novembre, jour de ses 18 ans. Le jeune homme y est gratifié d'un patronyme mêlant les deux identités controversées : « *Monsieur Ngunza Domingos de Moraes de Cunda* ». Sa minorité est une nouvelle fois déniée et, surtout, la préfecture souligne que « *l'intéressé ne justifie pas d'une intégration ou insertion socioprofessionnelle particulièrement notable et stable depuis son arrivée en France* ».

Une assertion qui colle mal avec une photo dont Aluisio n'est pas peu fier : elle date du 5 novembre et on le voit tout sourire aux côtés du ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, venu remettre des prix à des élèves du lycée Frédéric Mistral impliqués dans un partenariat entre leur établissement et la Croix-Rouge. Le jeune homme apparaît à deux reprises dans un reportage que la chaîne Via Occitanie a consacré à cette rencontre (à voir [ici](#)). Reportage dans lequel on apprend que le ministre, visiblement ravi d'avoir affaire à un panel de jeunes engagés, les a ce jour-là invités à assister aux prochaines commémorations du 8 mai 1945 à Paris. Beaucoup d'honneur de la République pour un « *mal-intégré* »...

En amont de cette rencontre, Aluisio avait déposé le 23 octobre un dossier de demande de titre de séjour. « *Il fait 15 centimètres d'épaisseur, ce dossier !* témoigne Lucile Venet, mère de l'une de ses deux

familles d'accueil. *Il fallait des justificatifs de bonne intégration dans la société française, on en a fourni de nombreux, ça nous a pris du temps et de l'énergie... »* Finalement, assure-t-elle, une cinquantaine de courriers y figurent, issus des proviseurs de son lycée et de son ancien collège, des responsables de la Croix-Rouge, des amis de ses familles d'accueil, des camarades de son réseau sportif (il fait de la capoeira), de son maître de stage (qui souhaite le reprendre), de la paroisse évangélique qu'il fréquente, de sa professeur de FLE, etc. « *Nous avons aussi pu glisser dans le dossier un nouvel acte de naissance envoyé par son oncle depuis l'Angola certifiant qu'Aluisio est bien né le 15 novembre 2000* », ajoute Lucile.

Il y a deux semaines, Aluisio a ainsi fêté ses 18 ans, « *très heureux de cette rencontre avec le ministre qui venait d'avoir lieu* ». Mais, quelques jours plus tard, la nouvelle OQTF tombait, annulant le récépissé de trois mois délivré au moment du dépôt de dossier. Le jeune homme, qui doit passer le BEP en juin et son bac pro l'an prochain, a passé son vendredi « *au fond du lit* ».

Le recours déposé auprès du tribunal administratif suspend l'expulsion, mais pas une éventuelle arrestation et mise en rétention. Dans la réponse qu'elle nous a adressée jeudi après-midi, la préfecture des Bouches-du-Rhône maintient le « *caractère frauduleux des pièces produites par Monsieur Ngunza* », dont « *des examens osseux ont par ailleurs démontré qu'il était nettement plus âgé qu'indiqué sur cet acte de naissance* ».

Mercredi 28 novembre au soir, ses soutiens se sont rassemblés devant le siège de la députée La République en marche (LREM) d'Arles, Monica Michel – plus de 200 personnes étaient présentes, selon *La Provence* – sans réussir à obtenir d'entretien. Sollicitée par Mediapart, la direction du lycée a préféré « *ne pas communiquer sur ce dossier* ». Le cabinet de Jean-Michel Blanquer nous a de son côté fait savoir que « *ces éléments paraissent effectivement surprenants* » et qu'il allait « *solliciter l'académie de Montpellier afin qu'ils se mettent en attache avec la préfecture des Bouches-du-Rhône* » pour éclaircir la situation.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.